



Déclaration de l'IFE-EFI

www.efi-ife.org

L'initiative Féministe Euromed IFE-EFI

30 Novembre 2008

Propositions féministes pour une Europe laïque

Jamais auparavant les femmes n'avaient été sur le point de devenir les premières victimes d'une Europe cléricale et ultralibérale qui renforce sa domination politique, sociale et économique par l'instrumentalisation du religieux dans les sphères publique et privée. Plus que jamais nous, femmes européennes, devons nous unir pour dire STOP et faire en sorte que nos voix se fassent entendre !

Les Eglises, les institutions, mouvements et organisations religieux, ainsi que les plateformes politiques fondamentalistes lancent une attaque sans précédent contre les droits fondamentaux que les femmes ont conquis en un siècle de rudes batailles. Cette attaque s'est considérablement intensifiée ces deux dernières années : acharnement contre le droit des femmes à contrôler leur propre corps, campagne de dénigrement massive des femmes dans les médias puissants, lavage de cerveau par l'enseignement religieux, tolérance évidente des violences sexuelles contre les femmes, attaques idéologiques et campagnes médiatiques contre le principe de laïcité....

La laïcité pour l'Europe est notre réponse politique au fondamentalisme et au cléricalisme et pour la promotion des droits des femmes

L'Initiative féministe européenne (IFE-EFI) a analysé l'influence actuelle des entités religieuses et idéologiques sur la vie des femmes en Europe. Cela nous a permis d'élaborer un programme féministe pour la laïcité en Europe. La conférence « Féministes pour une Europe laïque », qui s'est tenue les 31 mai et 1^{er} juin 2008 à Rome, a ainsi développé et élargi ces propositions en y ajoutant l'analyse et les témoignages des participants. Les revendications suivantes ont été retenues :

- Les structures religieuses doivent être séparées des structures étatiques et ne peuvent en aucun cas interférer dans la sphère politique. Elles doivent avoir leur propre financement comme toute association de droit commun.
- Aucune religion ni structure religieuse ne doit être soutenue par un Etat ou considérée comme « religion d'Etat ». La liberté de religion ne doit aucunement justifier les violations des droits des femmes.
- Les lois familiale et civile doivent être vierges de toute référence religieuse. Les lois ne doivent pas être basées sur des principes religieux.
- L'Etat ne doit pas reconnaître les codes de la famille étrangers et les lois relatives au statut personnel fondées sur des principes religieux qui violent les droits des femmes. Ils doivent cesser de les imposer et les tolérer sur leur propre territoire et, si nécessaire, renégocier des traités bilatéraux qui violent les droits des femmes.
- Le mariage civil et le divorce doivent être la norme en Europe et la discrimination sociale à l'encontre des célibataires et des homosexuels doit être considérée comme discriminatoire et punie en ce sens.
- L'enseignement de l'idéologie religieuse doit prendre fin dans les écoles publiques. Cependant, l'histoire des religions devrait être enseignée lors des cours d'histoire sous le contrôle de l'Etat.

- Le sexisme et le positionnement inférieur des femmes dans les idéologies religieuses, l'incitation à la haine et à la soumission des femmes, la propagande contre la contraception et l'avortement doivent être combattus de la même façon que le racisme et l'homophobie sont punis par la loi.
- Le droit à la contraception et à l'avortement ne doit pas être contrôlé et doit être gratuit dans toute l'Europe. Toutes les lois inspirées par la religion et statuant que l'avortement est une infraction pénale doivent être immédiatement révoquées. Les droits à la contraception, à l'avortement et aux programmes d'éducation sexuelle laïcs doivent être garantis en tant que droits fondamentaux par l'Union européenne.
- L'éducation contre le sexisme et pour l'égalité doit être menée dès l'enfance notamment dans les structures publiques.
- Notre corps nous appartient et nous devons soutenir activement les associations laïques luttant pour les droits sexuels reproductifs ainsi que pour la laïcité en Europe et dans le monde.
- Les institutions religieuses internationales doivent être soumises au droit civil dans tous les pays où elles sont effectives. Leur position privilégiée vis-à-vis de l'Union européenne et des institutions internationales doit être abolie. (Particulièrement à l'ONU où le Vatican ne devrait pas avoir le statut d'Etat mais le statut d'ONG à titre consultatif).
- Les Eglises et les institutions religieuses doivent être formées en associations. Les règles de travail de ces institutions doivent respecter les droits fondamentaux des femmes et des hommes.
- Le respect de la culture, de la tradition et de la liberté religieuse ne devraient pas justifier les violations des droits des femmes.
- Nous devons tous nous battre pour la liberté de conscience des femmes ; une démocratie qui inclue entièrement les femmes et un système qui donne l'assurance d'une égalité économique et sociale entre les femmes et les hommes.

Sur cette base politique commune, notre proposition est d'organiser une campagne à grande échelle en 4 étapes pour promouvoir la laïcité en Europe:

1. Élargir le groupe de travail européen sur la laïcité. Ce groupe analysera, complétera les commentaires reçus et appliquera les modifications en conséquence.
2. Diffuser nos propositions féministes pour une Europe laïque parmi les personnalités élues au niveau locale, nationale et européen, les associations membres principalement féministes et les partis politiques dans chaque pays européen. Lancer une campagne dans les médias.
3. Organiser une réunion sur la laïcité en Europe qui se tiendra en 2009 à Bruxelles dans la perspective des élections européennes.
4. Faire campagne pour que nos revendications soient incluses dans les plateformes électorales européennes.

IFE-EFI, novembre 2008

L'initiative féministe Euromed défend l'égalité entre les sexes et les droits humains universels des femmes comme inséparables du développement de la démocratie et de la citoyenneté, des solutions politiques à tous les conflits et du droit des peuples à l'autodétermination.

Initiative Féministe Euroméditerranéenne – Euromed Feminist Initiative IFE-EFI

20 rue Soufflot 75005 Paris France; P.O. Box 17345 Amman 111 95 Jordanie SIRET: 48854169900010